

# Coût du crédit aux entreprises à la Guadeloupe et dans les autres DOM

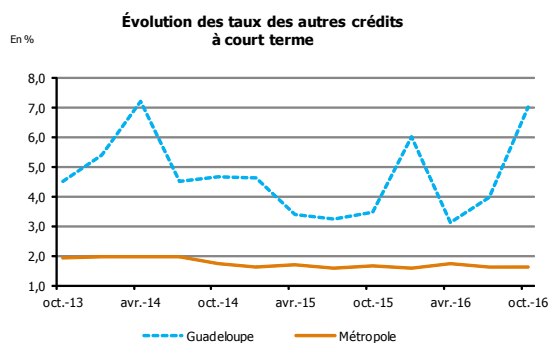
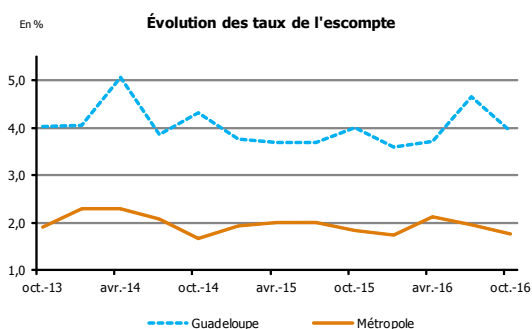
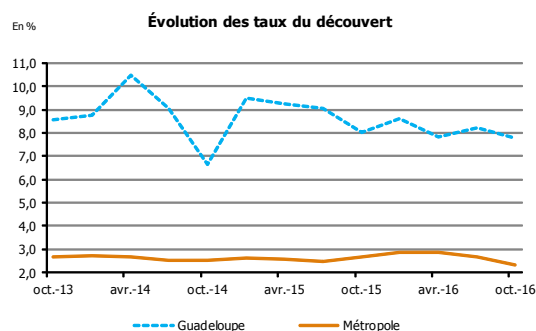
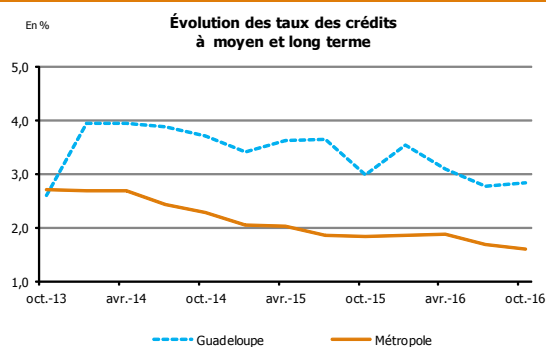
## Octobre 2016

En octobre 2016, selon les résultats de l'enquête sur le coût des crédits octroyés aux entreprises à la Guadeloupe, les taux moyens appliqués pour l'escompte et les découverts diminuent par rapport à juillet 2016 (respectivement -73 et -43 points de base). Les taux moyens appliqués pour les autres crédits à court terme affichent une forte hausse de 305 points de base sur le trimestre (forte volatilité de la série) et ceux appliqués pour les crédits à moyen et long terme augmentent de 7 points de base.

Les taux appliqués en France métropolitaine restent orientés à la baisse entre juillet et octobre 2016 pour l'ensemble des types de concours. L'écart important entre les taux appliqués localement et ceux appliqués au niveau national s'explique en partie par des effets de coûts de fonctionnement et de structure, le tissu d'entreprises à la Guadeloupe étant essentiellement composé de TPE et de PME qui ne bénéficient pas des mêmes conditions de crédit que les grandes entreprises.

NB : Les données du mois de juillet 2016 ont été révisées suite à la prise en compte de déclarations non disponibles pour la précédente publication.

## ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX ET PAR TRANCHE À LA GUADELOUPE<sup>1</sup>



Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 15 245		dont Tranche 2 : > 15 245 et ≤ 45 735		dont Tranche 3 : > 45 735 et ≤ 76 225	
	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole
<b>Crédits à moyen et long terme</b>								
juil-16	2,78	1,68	5,45	1,71	4,57	1,57	4,06*	1,64
<b>oct-16</b>	<b>2,85</b>	<b>1,61</b>	<b>6,05</b>	<b>1,56</b>	<b>4,56</b>	<b>1,43</b>	<b>3,87*</b>	<b>1,46</b>
<b>Découvert</b>								
juil-16	8,21	2,65	12,29	9,79	10,89	5,81	10,37	5,12
<b>oct-16</b>	<b>7,78</b>	<b>2,34</b>	<b>12,58</b>	<b>9,49</b>	<b>10,64</b>	<b>5,76</b>	<b>9,96</b>	<b>4,04</b>
<b>Escompte</b>								
juil-16	4,66	1,95	5,97	2,87	n.s**	3,74	n.s**	3,86
<b>oct-16</b>	<b>3,93</b>	<b>1,76</b>	<b>5,10</b>	<b>2,67</b>	<b>n.s**</b>	<b>3,84</b>	<b>n.s**</b>	<b>3,02</b>
<b>Autres crédits à court terme</b>								
juil-16	3,96	1,63	10,84*	2,19	n.s**	2,19	n.s**	2,29
<b>oct-16</b>	<b>7,01</b>	<b>1,63</b>	<b>6,91</b>	<b>2,17</b>	<b>n.s**</b>	<b>2,02</b>	<b>n.s**</b>	<b>2,25</b>

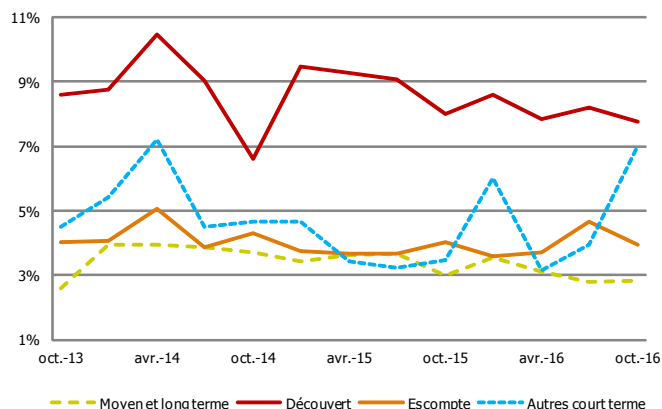
\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

\*\* Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

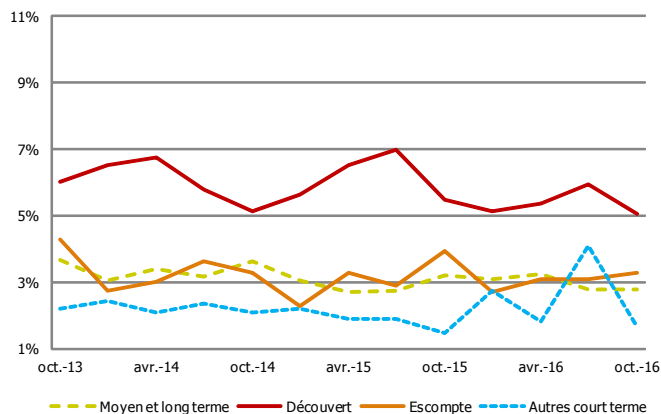
<sup>1</sup> La comparaison des taux par tranche de montant permet de mettre en évidence des effets de structure. En raison de la composition de son parc d'entreprises, les crédits octroyés à la Guadeloupe concernent en effet majoritairement les premières tranches de montant, pour lesquelles les taux moyens sont les plus élevés.

# ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX PAR GÉOGRAPHIE

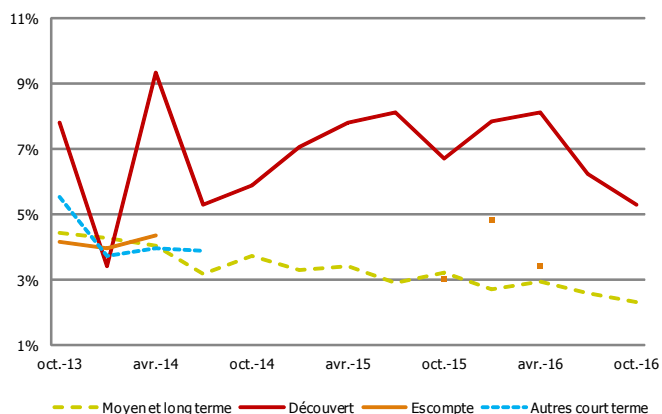
## Guadeloupe



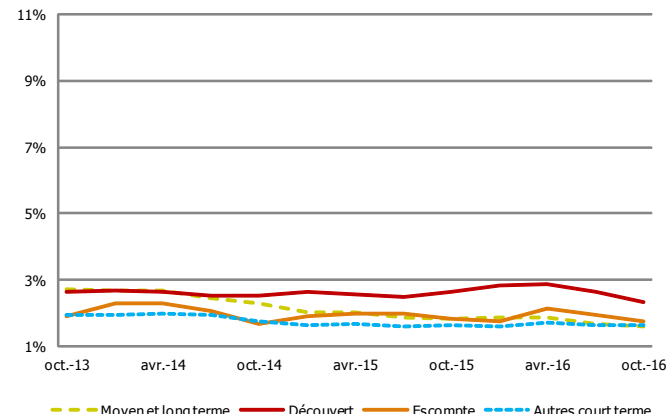
## La Réunion



## Martinique



## Métropole



### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à la Guadeloupe. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières, ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, lorsque l'usage du prêt est professionnel. L'enquête d'octobre 2016 exploite 3 363 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce mois dans 10 établissements de la place. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG).

Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés avec un astérisque (\*). En dessous de 20 observations, les taux ne seront pas calculés.

À la suite d'un changement méthodologique intervenu en janvier 2011, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête de janvier 2011 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.

**Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)**

Directeur de la publication : H. GONSARD – Responsable de la rédaction : G. GENRE-GRANDPIERRE

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : mars 2017